GRC

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ POLICIÈRE DEPUIS 1959

GAZETTE

GAGNANT DU PRIX OR MARCOM EN 2014

VOL. 77, N° 2, 2015

JOUER GAGNANT

DES PROGRAMMES POUR LA JEUNESSE EFFICACES

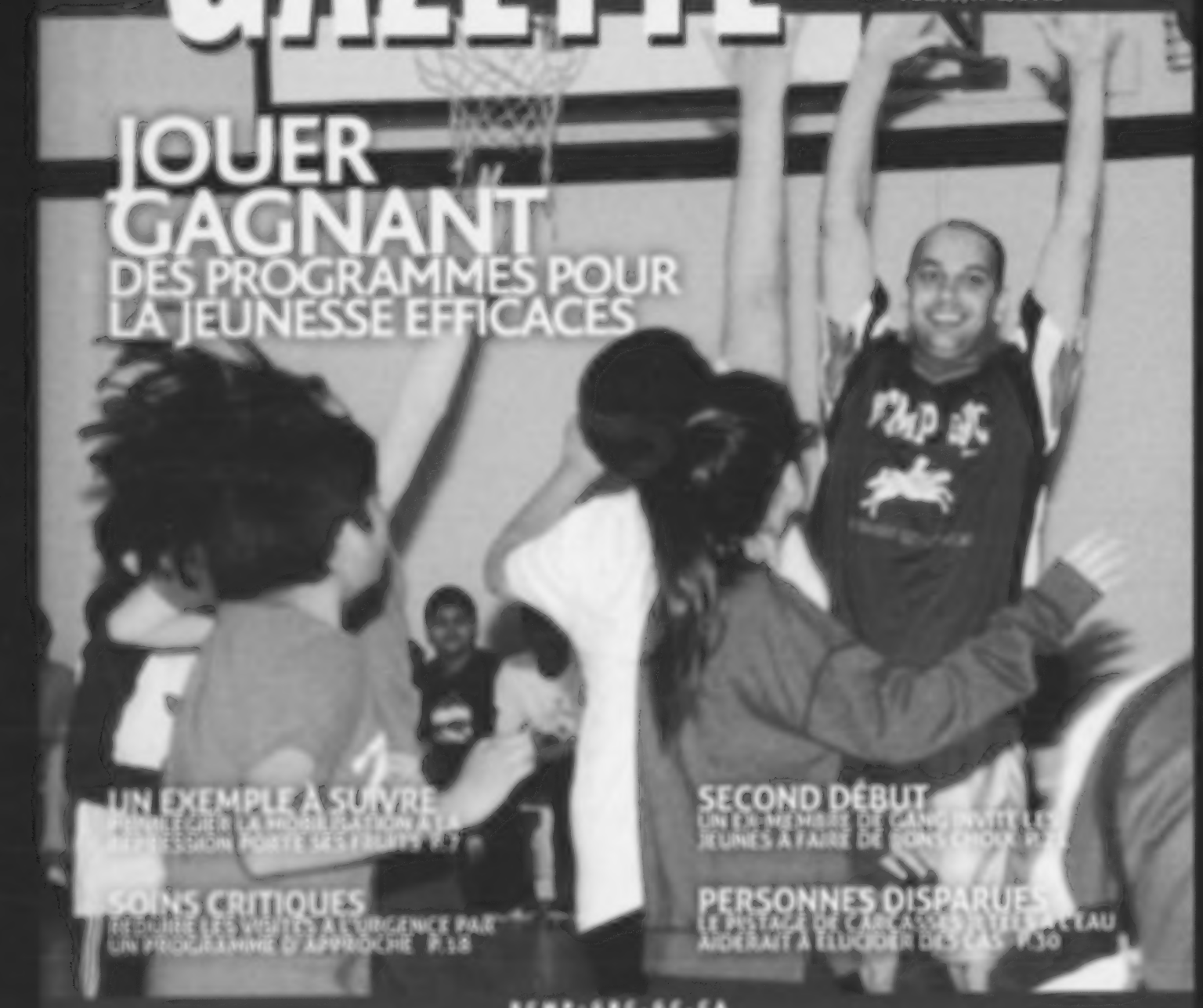

UN EXEMPLE À SUIVRE
PROTÉGER LA MODÉLISATION À LA RÉTROACTION PORTE SES FRUITS P.17

SECOND DÉBUT
UNE ÉX-MEMBRE DE GANG INCITE LES JEUNES À FAIRE DE BONS CHOIX P.22

SOINS CRITIQUES
RÉDUIRE LES VISITES À L'URGENCE PAR UN PROGRAMME D'APPROCHE P.18

PERSONNES DISPARUES
LE PISTAGE DE CARCASSES AVEC DE L'EAU AIDERAIT À ÉLUCIDER DES CAS P.30

RCMP-GRC.GC.CA

Gouvernement royal du Canada / Royal Canadian Mounted Police

Canada

GRC

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

GAZETTE

Au service de la communauté policière depuis 1939

Vol. 77, N° 2, 2015

Une publication de la Gendarmerie royale du Canada

DOSSIERS

7 Des programmes jeunesse axés sur la prévention et la déjudiciarisation
10 Un projet pour transformer les soins en santé mentale
11 Un programme de sécurité nationale axé sur l'intervention précoce
12 Débat de spécialistes : Quel est le plus grand problème qui guette les jeunes dans votre communauté?
14 Des étudiants du R.-U. abordent les facteurs de risque entourant les gangs par les arts médiatiques
16 L'équipe d'intervention auprès de jeunes en crise du SP de Chicago
18 Aide aux jeunes victimes dans les salles d'urgence
20 Un projet de Gatineau autorise les graffitis — dans un cadre délimité
21 Entretien avec un ancien membre de gang, Jordan Buna

RUBRIQUES

4 Mot de la rédaction
5 Actualités
22 Les faits : Passage de clandestins
23 Nouvelle technologie : Acquisition par le SP de Calgary d'un logiciel de reconnaissance faciale
24 Reportage : De nouveaux fichiers de profils génétiques pour les cas de personnes disparues
26 Les outils du métier : Privilégier l'information aux aveux
27 Pratique exemplaire : Un nouveau portail favorise la recherche policière
28 À l'avant-scène
30 Dernières tendances : Une étude pour faire débloquer des dossiers de personnes disparues

SUR LA BONNE VOIE

GRC

Idéalement, lorsqu'un jeune rencontre un policier pour la première fois, l'expérience est positive et une relation de confiance s'installe. Ce n'est pas toujours le cas, mais de plus en plus, les policiers cherchent des façons de collaborer avec les jeunes à un âge précoce et d'intervenir avant que les activités criminelles ne s'aggravent et ne s'enracinent.

Dans ce numéro consacré à la jeunesse et aux jeunes délinquants, nous examinons les moyens pris par la GRC, d'autres services de police et des partenaires communautaires pour collaborer avec les jeunes, leur offrir rapidement du soutien et réduire le nombre de situations exigeant des mesures coercitives.

Pour notre article-vedette, Deidre Seiden a parlé avec des agents de la GRC et leurs partenaires communautaires dans trois provinces à propos des programmes jeunesse visant à repérer et à mobiliser les jeunes qui pourraient suivre la mauvaise voie. Elle a aussi discuté avec Jordan Buna, un ancien membre de gang de rue. Aujourd'hui, Jordan rencontre des élèves et leur parle de l'importance de faire les bons choix – et ils écoutent!

Dans notre dossier, Sigrid Forberg discute avec des partenaires policiers et du milieu de la santé au Nouveau-Brunswick à propos d'ACCESS, un projet visant à cerner les jeunes ayant des problèmes de santé mentale et à éviter qu'ils ne passent entre les mailles du filet. Elle se penche aussi sur le Programme de prévention du terrorisme à la GRC; cet outil aide la police à repérer les personnes susceptibles d'être radicalisées vers la violence – souvent des jeunes et de jeunes adultes – et à les dissuader d'adhérer à des idéologies violentes.

À Winnipeg (Man.), la Dre Carolyn Snider dirige un programme pilote pour les jeunes admis à l'hôpital avec des blessures découlant d'actes de violence, et elle les réfère à des travailleurs sociaux. Le Service de police de Winnipeg participe aussi à ce programme visant à rompre le cycle de la violence; jusqu'ici les résultats sont très encourageants.

Natasha Boojihawon, de Manchester (R.-U.), décrit le projet Girls in Gangs destiné à renseigner les jeunes, les enseignants et les travailleurs auprès des jeunes sur les gangs. Les étudiants travaillent avec la police locale et une entreprise d'arts médiatiques à la création d'une pièce de théâtre et d'un documentaire sur les risques d'être recrutés par des gangs et sur la violence faite aux filles.

À Chicago (Ill.), les policiers formés en intervention d'urgence peuvent maintenant suivre un cours pour aider les jeunes en crise. Ce cours permet aux agents de reconnaître les jeunes souffrant de maladie mentale et de leur donner des outils de désescalade.

La Ville de Gatineau, en collaboration avec son service de police, a élaboré un programme à trois volets pour dissuader les jeunes de peindre des graffitis dans la ville. Le programme porte sur la prévention, le nettoyage et la réalisation de graffitis à des endroits autorisés. Fait à noter, le nombre de plaintes liées aux graffitis a diminué de moitié depuis le lancement du programme.

En dernier lieu, nous vous encourageons à lire notre débat d'experts lors duquel les participants ont échangé des idées sur les plus graves problèmes sociaux touchant les jeunes dans leurs collectivités. Leurs réponses sont honnêtes et suscitent la réflexion.

Nous espérons que ce numéro vous incitera à participer à des programmes de prévention et de réorientation avec les jeunes dès que possible et à suivre la formation dont la police a besoin pour gérer des situations exigeantes vécues par les jeunes. ■

— Katherine Aldred
gazette@rcmp-grc.gc.ca

GAZETTE

ÉDITRICE : Karyn Curtis

RÉDACTRICE EN CHEF : Katherine Aldred

JOURNALISTES : Sigrid Forberg et Deidre Seiden

ÉDITEUR WEB : Richard Vieira

GRAPHISME : Lisa McDonald-Bourg

ADMINISTRATION ET DIFFUSION : Sandra Levett

TRADUCTION : Services de traduction de la Direction générale, GRC

IMPRIMERIE : St. Joseph Communications

La *Gazette* (ISSN 1196-6513) est publiée en versions française et anglaise par la Direction des services de communication nationaux de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa. La conception de la page couverture ainsi que les articles sont protégés par les droits d'auteur et aucune partie de cette revue ne peut être reproduite sans consentement écrit. Poste-publication, numéro de convention 40064068. La *Gazette* paraît quatre (4) fois par année et est distribuée gratuitement mais en nombre restreint aux services de police et aux organismes d'exécution de la loi. On conseille fortement de la faire circuler. On ne peut pas s'y abonner à titre personnel.

On vous prie de faire parvenir vos lettres, articles et commentaires à la rédactrice en chef de la *Gazette*. La rédaction se réserve le droit de faire la révision. © 2015 GRC

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :

Gazette de la GRC
73, promenade Leikin,
M8-1, pièce 801
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
CANADA

Téléphone : 613-843-4570
Courriel : gazette@rcmp-grc.gc.ca
Internet : www.rcmp-grc.gc.ca/gazette

RESTEZ AU COURANT AVEC LA GRC

Visitez notre site Internet : **www.rcmp-grc.gc.ca**

Suivez-nous sur Facebook : **www.facebook.com/grcrcmp**

Suivez-nous sur Twitter : **@grcrcmppolice #gazettegrc**

Visualisez nos vidéos sur YouTube : **www.youtube.com/rcmpgrcpolice**

Abonnez-vous aux mises à jour RSS : **www.rcmp-grc.gc.ca/rss/index-fra.htm**

EN COUVERTURE :

Au terme du programme Difference Maker (changer les choses), des membres de la GRC et des étudiants s'amusent lors d'un match de basketball amical.
Photo: Gend. Dave Winberg, de la Section de l'indentité judiciaire de la GRC

COURS SUR LES COLLISIONS

par Deidre Seiden

Quand l'agent Les Brauner a foncé dans Skippy avec une camionnette blanche, il a été surpris par le bruit de l'impact.

« Il ne fait aucun doute, dit le policier de Saskatoon. Maintenant, si on me demande mon avis durant un procès pour délit de fuite où l'accusé dit ignorer avoir renversé quelqu'un, je peux dire par expérience que c'est très peu probable. »

Les policiers ont heurté le mannequin Skippy à répétition durant un cours d'enquête sur les collisions avec des piétons et des cyclistes donné par la police de Saskatoon.

Le service considérait que les analystes de collisions avaient besoin d'une formation spécialisée sur les collisions véhicule-piéton et véhicule-cycliste afin de les aider dans leurs enquêtes.

L'agent Brauner a communiqué avec d'autres services de police en Saskatchewan pour voir s'il y avait des intéressés.

Des agents de la GRC et des services de police de Moose Jaw, de Regina et de Prince Albert se sont joints aux policiers de Saskatoon et aux formateurs de l'Institute of Police Technology and Management (Floride) pour le cours de 40 heures donné à Saskatoon.

D'abord, les participants ont fait des exercices en classe pour apprendre les formules liées aux trois lois du mouvement de Newton, puis se sont rendus dans le stationnement avec la camionnette blanche et Skippy pour les prouver.

« Nous avons heurté Skippy plusieurs fois et les vitesses calculées étaient proches des vitesses réelles du radar, confirmant ce que nous avions appris, dit le cap. Doug Grenn, enquêteur en reconstitution de collisions, Services de sécurité routière, GRC, Saskatoon.

Selon la police de Saskatoon, l'année dernière seulement, il y a eu 53 accidents graves ou mortels impliquant des cyclistes et 106 accidents impliquant des piétons.

« Notre but est de fournir des réponses aux familles, dit l'agent Brauner. Grâce à cette formation, nous pouvons déterminer la vitesse du véhicule avant et pendant l'impact, et comment le corps est entré en contact avec le véhicule afin de découvrir ce qui s'est passé et de donner une explication à la famille. » ■

Service de police de Saskatoon

Des policiers de la Saskatchewan suivent un cours spécialisé sur les accidents avec des piétons et des cyclistes.

CODE BLUE POUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LA DISCIPLINE

par Sigrid Forberg

Il y a quelques années, le gend. Troy Derrick, policier de la Semiahmoo First Nation à Surrey (C.-B.) a voulu faire quelque chose pour rendre les jeunes de la communauté plus actifs.

Il a commencé à s'entraîner de façon improvisée avec quelques jeunes de Semiahmoo le matin avant l'école, puis d'autres élèves autochtones se sont joints au groupe dans le gymnase scolaire. Et lorsque d'autres élèves les ont vus, ils ont demandé eux aussi à participer.

Le gend. Derrick a donc décidé d'inviter tous les élèves et a mis en place une activité officielle : le programme Code Blue.

Avec l'aide de la Section de mobilisation des jeunes de la GRC à Surrey et plusieurs collègues (m.r., g.s. et g.a.), il tient des séances hebdomadaires pour les élèves du secondaire de la région. Les participants relèvent des défis, tout comme les cadets de la GRC, pour repousser leurs limites et favoriser l'esprit d'équipe. Les jeunes participent pour différentes raisons, mais tous y gagnent.

« Certains veulent devenir policiers tandis que d'autres veulent se faire des amis ou simplement se mettre en forme, dit-il. Beaucoup de ces jeunes qui étaient timides au début font maintenant des blagues et taquinent les autres. C'est vraiment bien de voir des élèves de 8e année agir ainsi. »

John Carreon avait entendu parler de Code Blue à son école lorsqu'il était en 11e année. Comme il souhaite devenir policier, ce programme d'entraînement l'avait intrigué. Après avoir obtenu son diplôme l'année dernière, il a demandé aux instructeurs s'il pouvait continuer comme bénévole. Il attend toujours vendredi avec impatience.

« Je voulais continuer à y participer, dit-il. J'aimais beaucoup me mesurer à moi-même, tant sur le plan physique que mental. »

Il était important pour le gend. Derrick de faire bouger les enfants, mais il considère que les leçons qu'en tirent les jeunes sont le plus grand bienfait de Code Blue.

« On ne s'attendait pas à ça, dit-il. Les participants comprennent que personne n'est meilleur que les autres; ils viennent de tous les milieux, mais ce n'est pas important, ils savent que tous suent sang et eau de la même façon à la fin. » ■

G.a. Allison Voth, GRC

Des élèves de Surrey (C.-B.) participent à un exercice du programme Code Blue.

UN PARTENARIAT DE POLICE PROACTIF

par Deidre Seiden

Tous les jours, le gend. Carl Garlinski de la GRC et l'agent Ryan Camping de la Police des transports publics sillonnent Surrey Central, une plaque tournante des transports publics et un centre commercial à Surrey (C.-B.).

« Nous délaissons l'autopatrouille pour nous déplacer à pied, explique l'agent Camping, ce qui nous permet d'interagir de façon optimale avec la population. »

Ils parcourent les lieux pour s'entretenir avec les commerçants, les utilisateurs du transport en commun et les clients, toujours à l'écoute et à l'affût des problèmes dans le secteur.

« Nous sommes aussi à l'écoute de la patrouille, au cas où surviendrait une demande d'intervention dans les parages, qu'il s'agisse d'un individu soupçonné de vol ou de tout autre cas, afin de prêter main-forte », ajoute l'agent Camping.

Ce partenariat s'inscrit dans une opération policière conjuguée, lancée en janvier, dans le but d'assurer une présence policière visible au principal carrefour de transport en commun de la ville.

Surrey Central compte une station SkyTrain, une ceinture d'autobus, un centre commercial, une université, un centre de loisirs et une bibliothèque. Comme tout secteur à forte densité de circulation et logeant de nombreux services, le risque de crime et de perturbation est élevé.

« Notre objectif est de prévenir la violence, de rehausser la confiance et la perception du public, de réduire les demandes d'intervention et de favoriser l'habitabilité de Surrey, explique le gend. Garlinski. Il s'agit de relever les problèmes et de les aborder, et pour ce faire, nous devons recueillir les échos de la population. »

L'équipe réprime les troubles et les perturbations, tout en assurant une police préventive et la mobilisation des citoyens.

À partir des commentaires des citoyens, que le gend. Garlinski et l'agent Camping recueillent et documentent assidûment, l'équipe élabore des mesures pour résoudre les problèmes relevés : possession de contenants ouverts d'alcool, flânage, consommation et trafic de drogues, fraude dans les transports publics et vol à l'étalage.

« Ces délits mineurs ont tendance à miner la perception entretenue à l'égard de Surrey ou du quartier en particulier », souligne le gend. Garlinski.

Si la police des transports publics patrouille les stations du réseau dans Surrey et la GRC patrouille l'ensemble de Surrey, l'opération policière conjuguée favorise la communication entre les deux services pour l'application de la loi dans le couloir des transports publics à Surrey.

Et ils ne font pas cavalier seul. Au début, le gend. Garlinski et l'agent Camping ont demandé l'aide de plusieurs partenaires locaux, dont le service d'application des règlements municipaux et la Surrey Crime Prevention and Outreach Society, pour patrouiller avec eux dans le cadre d'initiatives précises.

L'agent Ryan Camping (à g.) et le gend. Carl Garlinski patrouillent le secteur de Surrey Central.

S'il n'en tenait qu'à nous, la tâche serait insurmontable, constate l'agent Camping. Nous devons nous appuyer sur divers organismes pour accomplir notre tâche, et nous travaillons admirablement bien ensemble. »

Et à la lumière des commentaires positifs recueillis lors des patrouilles, on peut dire que les gens se sentent davantage en sécurité avec leur présence, ce qui témoigne de l'efficacité des deux coéquipiers.

« Les gens sont heureux de nous voir, précise le gend. Garlinski. Lorsqu'ils ont un problème, ils peuvent nous aborder en personne ou nous appeler, nous sommes déjà sur place. Notre délai d'intervention s'en trouve d'autant réduit. » ●

PREMIÈRE PRÉSENCE D'UN CHIEN DE RÉCONFORT AU TRIBUNAL

par Deidre Seiden

Après avoir consacré près de cinq ans aux services d'aide aux victimes de la police de Delta (C.-B.) et aidé plus de 750 clients à traverser des situations traumatisantes, Caber, chien de réconfort, assume un nouveau rôle comme chien de tribunal à la cour provinciale de Surrey.

L'initiative a débuté il y a deux ans comme projet pilote auprès du procureur de la Couronne de Surrey; Caber faisait profiter de son énergie apaisante les clients convoqués à une entrevue préparatoire au procès dans le bureau du procureur de la Couronne au palais de justice.

« Ces gens reviennent sur l'acte de victimisation et relatent ce qui leur est arrivé, ce qui peut être très traumatisant », explique le maître de Caber, Kim Gramlich, coordonnatrice des services d'aide aux victimes de la police de Delta.

« Dès que nous faisons entrer Caber, le résultat est toujours le même – il apaise les gens. »

Depuis son premier procès en mai dernier, Caber est désormais appelé à réconforter les témoins et les victimes d'actes criminels vulnérables, surtout les enfants, lors de leur témoignage en cour.

Après un entraînement de deux ans à la Pacific Assistance Dogs Society, Caber est devenu le premier chien de réconfort accrédité au pays pour assumer ce rôle auprès de services d'aide aux victimes. Et il est un des rares chiens au Canada, et le seul en Colombie-Britannique, habilité à offrir ses services dans un procès.

« Son rôle est le même, explique M^me^ Gramlich. Il s'agit d'apaiser les victimes et les témoins de crimes, en les aidant à réduire leur tension artérielle ainsi que leur rythme cardiaque, et de les calmer pour qu'ils puissent mieux présenter leur témoignage. » ●

Après des années passées à réconforter des victimes de crimes et de traumatismes auprès des services d'aide aux victimes de la police de Delta (C.-B.), Caber remplit le même rôle au tribunal.

Dans le cadre du programme Difference Maker (changer les choses), des étudiants éprouvent les bienfaits psychologiques de poser un geste positif dans leur collectivité.

UN VACCIN CONTRE LE CRIME

LES BIENFAITS À LONG TERME DE PROGRAMMES POUR LA JEUNESSE

par Deidre Selden

Lorsqu'il était agent aux services généraux de police, le cap. Kevin Krygier, de la GRC, en a eu assez d'être le trouble-fête n'apparaissant qu'en cas de problème; il était conscient des répercussions néfastes sur les jeunes.

Il avait aussi une bonne idée des enjeux que la police et la collectivité affrontaient au quotidien – des jeunes impliqués dans la drogue, les gangs et l'intimidation.

« Ce sont des comportements antisociaux, violents et contre-productifs », explique le cap. Krygier. À titre de père et de policier, il était un témoin privilégié des difficultés vécues par les jeunes et a cherché le moyen d'établir des liens positifs avec eux.

Il a donc lancé le School Sports Program (programme de sport scolaire) : de concert avec d'autres membres de la GRC à Richmond (C.-B.), il visite les écoles de l'arrondissement pour inviter les élèves à un match de basketball. L'initiative n'a pas tardé à porter des fruits.

« Désormais, quand nous nous présentons à l'école, les jeunes nous accueillent en nous tapant dans les mains, constate le cap. Krygier. Le rapprochement est palpable. »

CHANGER LES CHOSES

Mais ce n'est pas tout : le cap. Krygier, aujourd'hui responsable de la prévention criminelle à Richmond, fait équipe avec le programme scolaire de la Fondation Rick Hansen, qui encourage la responsabilité sociale et enseigne aux jeunes des leçons de courage et de détermination.

« L'agent du changement », c'est une personne ordinaire qui réalise l'extraordinaire pour venir en aide à autrui », explique Ewa Holender, de la Fondation Rick Hansen.

Ensemble, ils ont mis sur pied un projet pilote intitulé Difference Maker (changer les choses) qu'ils ont présenté dans quatre écoles à Richmond – deux à l'élémentaire et deux au secondaire. Le programme mobilise et habilite les élèves à améliorer les choses dans leur collectivité et à prévenir la criminalité chez leurs pairs. En outre, les élèves du secondaire se font mentors auprès de ceux de l'élémentaire.

Outre l'interaction directe des policiers avec les jeunes, le programme fait appel à des ambassadeurs, dont la planchiste olympique Alexa Loo.

« Il s'agit d'inciter les jeunes à embrasser une cause qui leur tient à cœur et de passer à l'action, explique M[me] Holender. Ils apprennent alors le principe élémentaire que faire le bien leur apporte satisfaction, ce qui les encouragera dans la vie à continuer à faire le bien et à changer les choses autour d'eux. »

La première école, Mitchell Elementary, a choisi un projet de gestes de bonté spontanés dans la collectivité, notamment le nettoyage d'un parc local et la distribution spontanée de bons-cadeaux aux usagers d'un autobus de la ville.

Les bienfaits du programme sont multiples : il aide les élèves à développer leur leadership, à établir des relations positives

dans la collectivité et à renforcer leurs liens avec la police, entre autres. Et il est utile à la police : thérapeutique pour les agents, il permet à ceux-ci de mobiliser les jeunes et de prévenir les démêlés futurs avec les autorités.

« Nous espérons ainsi les dissuader de tremper dans le crime et les inciter à poser des gestes constructifs, ajoute le cap. Krygier. Ce faisant, nous pourrons modifier le parcours de cette génération. »

Des programmes comme Difference Maker constituent une solution de rechange à la répression et nécessitent donc un changement d'attitude.

« Accaparés par le quotidien et notre mandat d'application de la loi, nous en oublions que la prévention est déterminante », souligne le cap. Krygier.

Le cap. Krygier sait que ce n'est pas la solution parfaite dans tous les cas, mais même dans 60 p. 100 des situations, c'est quand même une amélioration.

« Comparons cela à un vaccin contre la maladie, explique-t-il. Notre programme est un vaccin contre le crime, en quelque sorte. »

En fait, les programmes de prévention et d'intervention se révèlent efficaces un peu partout au pays.

LE MODÈLE DU CARREFOUR

En 2011, la police de Prince Albert (Sask.), troisième ville de la province, recensait un taux élevé de criminalité. Pourtant, elle ne pouvait régler le problème à coup d'arrestations.

« C'est coûteux et futile », explique l'agent Matthew Gray, du service de police. « Il importe de distinguer une mauvaise personne d'une autre qui se trouve dans des circonstances fâcheuses. Nous devons nous garder d'associer les jeunes en colère à des délinquants. »

En quête d'une solution durable, le service a élaboré un modèle de mobilisation communautaire, le carrefour (Hub), pour bâtir des collectivités plus sûres et plus saines et réduire le crime et la victimisation.

Il s'agit d'un processus d'intervention précoce réunissant la police, les services sociaux, les écoles et les organismes de santé publique, entre autres services communautaires : une démarche intégrée qui met les personnes et les familles en liaison avec les services pertinents dans un délai de 24 à 48 heures.

Le modèle étant axé sur les risques et fondé sur des données probantes, certains comportements et événements survenus à l'école peuvent montrer qu'un jeune est sur la voie de ce que nous jugeons être un risque aigu », précise l'agent Gray.

Si le carrefour n'est pas exclusivement axé sur les jeunes, un fort pourcentage des dossiers concernent des jeunes et leur famille. La collaboration de tous ces services permet à tous d'avoir une vue d'ensemble de la situation.

Lorsque la police arrête une personne à répétition et ne sait plus que faire, elle soumet son nom au carrefour. Elle apprendra ainsi que le sujet est toxicomane et a des difficultés au foyer, si elle travaillait en vase clos elle n'en saurait rien. Aiguiller le jeune vers le service voulu pourrait prévenir d'autres problèmes à longterme.

« Telle est la beauté d'une intervention précoce, constate l'agent Gray. Investir du temps et des efforts dès le début peut nous épargner bien du travail par la suite. Cela revient à dépenser dix cents pour épargner un dollar, ni plus ni moins. »

Grâce à l'appui du programme provincial Building Partnerships to Reduce Crime (BPRC) (partenariats pour réduire la criminalité), le modèle du carrefour a été étendu à 12 autres collectivités en Saskatchewan; d'autres versions voient ou verront le jour en Ontario et aux États-Unis.

« Bien des collectivités ont pris note du travail réalisé à Prince Albert et ne ménagent pas leur enthousiasme pour l'initiative », souligne Anna Robinson, consultante auprès du programme BPRC. Il s'agit d'une initiative clé qui permet d'intervenir au moment critique et d'aiguiller la personne vers les services appropriés, et évitez ainsi d'en venir à la répression. »

Le serg. Craig Nyirfa et l'agente Jodie Colbert, du SP de Saskatoon, font partie du réseau du carrefour dans cette ville, en place depuis plus d'un an.

L'initiative, fondée sur la collaboration avec les gens de la collectivité, porte des fruits.

« C'est une nouvelle façon de faire, précise le serg. Nyirfa. Pour résoudre ces problèmes, il faut comprendre que ceux-ci concernent un large éventail de disciplines. La solution passe non seulement par la répression et l'application de la loi, mais aussi par la prévention et l'intervention. »

Les résultats sont probants.

« Certaines familles n'ont plus affaire aux services parce qu'elles sont en liaison avec les programmes dont elles ont besoin, explique l'agente Colbert. Des enfants qui avaient des démêlés avec la police alors qu'ils séchaient l'école sont désormais de retour en classe. »

SYNERGIE

La démarche multidisciplinaire est elle aussi fructueuse à Selkirk (Man.) grâce à la Selkirk Team for At Risk Youths, dite START (pro-

Le programme de sport scolaire de la GRC à Richmond favorise les relations amicales entre la police et les étudiants.

RÉTABLIR LE LIEN ENTRE LES JEUNES ET LEUR COMMUNAUTÉ

REPORTAGE

BON SENS ET HUMANITÉ

UN PROJET VISE À TRANSFORMER LES SOINS DE SANTÉ MENTALE

MIEUX VAUT PRÉVENIR...

LE PROGRAMME DE SÉCURITÉ NATIONALE MISE SUR L'INTERVENTION RAPIDE

QUEL EST LE PLUS GRAND PROBLÈME QUI GUETTE LES JEUNES DANS VOTRE COMMUNAUTÉ?

LES FILLES DANS LES GANGS

PRÉSENTER LES RISQUES LIÉS AUX GANGS GRÂCE AUX ARTS MÉDIATIQUES

LES PIÈCES MANQUANTES

comme elles sont ».

Donner aux jeunes des moyens d'action est l'essence même du projet, car nous savons que cette approche induit un changement durable dans leur vie. Il faillait les mettre sur la bonne voie.

EXPLORATION CRÉATIVE

Au cours de la première année, les élèves en théâtre et en médias ont examiné les importantes difficultés, idées et expériences des filles dans les gangs, l'image qu'elles projettent, les motifs et les risques de leur participation à ces groupes, ainsi que la naissance des gangs et les facteurs d'influence.

Encadrés par les animateurs, les élèves en théâtre ont monté une pièce pour laquelle ils ont choisi les thèmes, les sujets et les personnages, et rédigé le dialogue autour de Jo, une fille qui se joint contre son gré à un gang. Ils ont dégagé les principaux points que le public devait retenir.

Les élèves en médias ont réalisé un documentaire avec l'appui d'une équipe professionnelle. Ils ont une fois les objectifs, recherché le contenu, élaboré les questions d'interview et mené les entretiens, et planifié l'éclairage et la disposition des caméras. Ils ont approfondi la problématique, exploré des rôles et des situations, et présenté les points de vue de professionnels et universitaires qui ont enrichi le débat et porté d'intéressantes.

Le documentaire s'est penché sur les thèmes et les problèmes clés liés à la présence de filles dans les gangs. Y figuraient notamment des interventions diverses de travailleurs sociaux, de fonctionnaires et de jeunes, jetant un éclairage nouveau sur le sujet.

La deuxième année consistait à présenter les œuvres à un plus large public. Lors d'autres ateliers, la pièce de théâtre a été perfectionnée en fonction des suggestions des premiers spectateurs. Elle décrivait le sort de l'entourage de Jo ainsi que les relations clés, et traitait des pensées, des motivations, des choix et des émotions des personnages.

Les élèves en médias ont créé un « Web pour les jeunes, les écoles, les universités, les organes publics, les services sociaux et la population, et préparé une campagne dans les médias sociaux pour passer le mot.

Les ressources proposées comprennent des plans de séance et des activités, des articles, des ouvrages, des films et des adresses de sites utiles sur les importantes difficultés, idées et expériences des filles dans les gangs, l'image qu'elles projettent dans certains rôles, les motifs de leur adhésion et les risques connexes.

Le lien de confiance entre les élèves et les animateurs a joué un rôle important dans la réussite du projet. Les élèves ont trouvé un milieu sûr et sûr où s'exprimer librement. Leurs perspectives étaient les bonnes puisqu'ils cherchaient à obtenir des commentaires et à discuter d'idées ensemble, et s'efforçaient de perfectionner leurs créations de sorte qu'elles touchent plus le public.

Lors de l'une des représentations de la pièce de théâtre, nous avons sondé le public avant et après le spectacle pour évaluer tout changement d'idées et d'attitudes. Une comparaison des résultats nous a permis de constater :

- une baisse des stéréotypes sur ce qu'est un gang;
- une meilleure connaissance des motifs pour lesquels les filles se joignent aux gangs;
- une meilleure compréhension des rôles différents des filles et des garçons dans un gang;
- une détermination plus précise des risques liés à l'adhésion à un gang;
- une compréhension claire par le public des messages que les élèves tentaient de transmettre.

Notre campagne a déployé nos ressources. Nous avons fait le tour des écoles, des universités et des centres communautaires. Nous avons été invités à donner des conférences, à nous exprimer à la radio et à présenter nos travaux aux chambres du Parlement. Le projet a été approuvé par des organisations nationales de protection de l'enfance, des politiciens et des travailleurs sociaux. Le documentaire a été diffusé quatre fois à la télévision britannique, et il a été visionné plus de 12 500 fois en ligne.

Le site connexe découvrais une ressource consultée par des milliers de personnes chaque année, partout dans le monde. Des particuliers, des professionnels et des élèves nous envoient des demandes et des commentaires sur sa pertinence et son utilité. Les gangs sont effectivement un phénomène mondial, et la compréhension des vraies expériences des filles et des femmes est absolument nécessaire.

Du début à la fin, les élèves ont travaillé assidûment au développement du sujet. Ayant bien compris les problèmes à l'étude, ils ont changé considérablement de point de vue. Ils ont assumé le leadership et le contrôle, et ont perçu l'importance de leur nouveau rôle dans la société. On a beaucoup parlé de leur travail dans l'école, ce qui laisse un effet positif sur les autres élèves.

En somme, le projet semble avoir eu une incidence positive sur ces jeunes participants, malgré leur comportement et leur attitude problématiques. Leur confiance en soi et leur connaissance du sujet s'en sont trouvées rehaussées, ce qui leur ouvre la voie vers plus de choix de vie sains.●

Des élèves en théâtre ont réalisé un documentaire sur les enjeux liés à la participation des filles aux gangs.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :
WWW.GIRLSINGANGS.ORG

En collaboration avec la National Alliance on Mental Illness of Chicago, le Service de police de Chicago a élaboré un programme de formation pour enseigner aux agents comment repérer les situations de crise en santé mentale chez les jeunes.

LA SANTÉ MENTALE CHEZ LES JEUNES

UNE FORMATION POUR AIDER LES POLICIERS À REPÉRER LES JEUNES EN CRISE

par Rebecca R. Skorek, analyste-recherchiste, Illinois Criminal Justice Information Authority

Chez les jeunes, il s'écoule souvent un long laps de temps – dix ans en moyenne – entre l'apparition des signes et symptômes d'un trouble de santé mentale et une intervention concrète. L'accès retardé à un traitement peut avoir une incidence néfaste sur les années cruciales de développement d'un jeune; par contre, l'aiguillage précoce vers un traitement pourrait réduire le risque de démêlés avec la justice et d'échecs scolaires.

Selon les études, près de 70 p. 100 des deux millions de jeunes arrêtés chaque année aux États-Unis souffrent de troubles de santé mentale. Les jeunes aux prises avec la maladie mentale et qui ont des démêlés avec la justice pour des infractions mineures et non violentes font souvent l'objet d'instances formelles parce que leurs troubles n'ont pas été traités.

Les taux d'arrestation sont particulièrement élevés chez les décrocheurs du secondaire qui ont des troubles de santé mentale non diagnostiqués ou non traités. Les études montrent que près de 75 p. 100 de ces jeunes sont arrêtés dans les cinq ans suivant leur décrochage. À la lumière du nombre disproportionné de jeunes ayant des démêlés avec la justice qui répondent aux critères de personnes souffrant de troubles mentaux (70 p. 100 contre 20 p. 100 de la population générale), il est opportun pour les policiers de prendre des mesures appropriées lorsqu'ils interviennent auprès de jeunes.

En 2013, près de 22 000 jeunes ont été arrêtés à Chicago. Les policiers jouent un rôle déterminant lorsqu'ils sont les premiers intervenants dans les situations de crise, dans la mesure où ils peuvent soustraire les jeunes à l'appareil de justice pénale et les aiguiller vers un fournisseur de soins.

Afin de mieux préparer ses agents à répondre aux besoins de la population, le Service de police de Chicago (SPC) a adopté une formation en intervention auprès des jeunes en situation de crise (Crisis Intervention Team for Youth, dite CIT-Y). En collaboration avec la National Alliance on Mental Illness de Chicago, le SPC a élaboré un programme pour enseigner aux policiers les moyens de repérer les jeunes en situation de crise et d'évaluer le risque que ces derniers portent préjudice à eux-mêmes ou à autrui, tout en appliquant des techniques d'atténuation des crises.

ÉQUIPES D'INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE

Les équipes d'intervention en situation de crise (EISC) sont constituées de premiers intervenants dûment formés de la police ainsi que de partenaires d'organismes communautaires, de services de soins de santé et de soutien. Le modèle d'EISC auprès d'adultes a vu le jour à Memphis (Tennessee) en 1988; aujourd'hui, on compte environ 2 500 équipes aux États-Unis.

Le SPC a amorcé la formation d'équipes d'intervention auprès d'adultes en 2004. En 2010, le SPC a retenu l'attention du pays en offrant le premier cours de cinq jours (40 heures) axé sur les jeunes : CIT-Y. Il s'agit d'un cours avancé à l'intention des policiers qui ont déjà suivi la formation d'intervention auprès d'adultes en crise. Grâce à une subvention fédérale, le programme a offert 16 séances de formation CIT-Y entre 2011 et 2014, et ce, à plus de 600 policiers.

Le modèle CIT-Y repose sur une collaboration entre les policiers, le personnel scolaire, les parents et les fournisseurs de soins de santé communautaires. La formation et les techniques sont encadrées par deux directives du SPC : la première établit le programme CIT-Y et la seconde en définit les modalités.

La formation a pour objectifs :

- d'éviter aux jeunes l'appareil de justice pénale en les aiguillant vers des services de traitement communautaires;
- de sensibiliser les policiers aux signes et symptômes de troubles de santé mentale chez les jeunes;
- de favoriser des interactions sûres entre la police et la population durant les situations de crise mettant en cause des jeunes;
- de favoriser l'aptitude des policiers à

évaluer les risques que les jeunes posent pour eux-mêmes et pour autrui, et à appliquer les techniques d'atténuation des crises pertinentes;
- de sensibiliser les policiers aux directives de leur service précisant les interventions appropriées en situation de crise.

Pour ce faire, les membres du CIT-Y ont élaboré 18 modules de formation. Selon les agents de l'équipe, les modules les plus utiles portaient sur le groupe consultatif de ressources communautaires et l'évaluation des risques et l'atténuation des crises; le moins utile était le module sur les médicaments psychotropes, jugé trop technique.

L'autorité en information de justice pénale de l'Illinois a procédé à deux évaluations de la formation CIT-Y, en 2011 et en 2012, par voie d'un sondage sur le cours, d'un test du programme de formation et de groupes de consultation tenus six mois après la formation.

Le sondage évaluait la satisfaction des policiers à l'égard du programme de formation, le test du programme mesurait les connaissances des policiers relatives aux troubles de santé mentale chez les jeunes et aux interventions appropriées; enfin, les groupes de consultation rendaient compte de l'application des techniques d'intervention sur le terrain.

L'évaluation effectuée après deux ans portait sur les policiers non formés au modèle CIT-Y afin d'évaluer leurs connaissances des troubles de santé mentale chez les jeunes et des interventions auprès de ceux-ci par rapport à celles des policiers ayant été formés au modèle. Les évaluateurs ont relevé les atouts du programme ainsi que les difficultés éprouvées par les agents à mettre en pratique les techniques du modèle.

MISE EN ŒUVRE

Les évaluateurs ont constaté que les policiers étaient très satisfaits du programme de formation CIT-Y, le jugeant très pertinent et instructif. La formation leur a permis de rehausser considérablement leurs connaissances relatives à l'évaluation des risques, aux techniques d'atténuation des crises et aux protocoles de police à appliquer dans les interventions auprès de jeunes en crise.

De plus, les policiers formés au CIT-Y ont signalé que la formation les aidait à repérer les signes et symptômes de maladie mentale et que les jeunes les manifestant étaient moins enclins à avoir des démêlés avec la justice lorsqu'ils étaient appréhendés par un policier rompu au modèle.

Un des participants déclare : « J'ai été en mesure d'aiguiller des parents vers un hôpital communautaire plutôt que d'ouvrir un dossier criminel. » Les participants aux groupes de consultation ont dit appliquer les techniques du modèle presque quotidiennement.

Les entrevues auprès de policiers formés au CIT-Y ont également mis en lumière les difficultés éprouvées dans l'application des techniques sur le terrain. Des policiers ont souligné notamment l'absence d'appui de leur service.

De même, des participants ont relevé des conflits entre les modes d'intervention de policiers rompus au modèle et ceux de policiers non formés.

Un autre participant déclare : « La plus grande difficulté provient des autres agents qui n'ont pas suivi la formation au CIT-Y. Nous étions aux prises avec un ado de 14 ans pointant un couteau vers sa grand-mère. J'ai pu désamorcer la crise en lui parlant, mais d'autres policiers voulaient le neutraliser à coup de Taser. Ils pensaient qu'il était un voyou avec des troubles de comportement, mais en fait, il avait cessé de prendre ses médicaments. »

Un obstacle à l'application de ces techniques était l'absence de sensibilisation de la part du service de police et du public. Le répartiteur n'attribuait pas nécessairement les demandes d'intervention à des agents formés, et les citoyens ne savaient pas nécessairement qu'il existait des policiers compétents en la matière. De plus, certains policiers ont dit ne pas obtenir la collaboration des administrateurs, des enseignants et des agents de sécurité dans les écoles. En fait, le personnel scolaire contestait souvent la pertinence des techniques d'intervention des équipes CIT-Y.

ÉVALUATIONS FUTURES

Parmi les mesures recommandées, citons l'amélioration des connaissances des policiers relatives aux signes et symptômes de troubles de santé mentale chez les jeunes et un soutien accru de leur service d'attache. On a également suggéré une formation de rappel pour les policiers déjà formés et la prestation d'une formation au début des quarts de travail pour le personnel de district.

L'évaluation du modèle CIT-Y se poursuivra en vue de déterminer les caractéristiques des situations de crise, d'évaluer la prévalence des demandes d'intervention en la matière, de déterminer la mesure dans laquelle on affecte des policiers formés aux situations de crise, et d'examiner les interventions du SPC dans les situations de crise ainsi que l'utilité de la formation.

Le rapport, intitulé *Evaluation of Chicago Police Department's Crisis Intervention Team for Youth training: Year 1*, peut être consulté à l'adresse http://www.icjia.state.il.us/public/.

Le rapport *Evaluation of Chicago Police Department's Crisis Intervention Team for Youth training: Year 2*, sera publié à l'été 2015 et sera accessible en ligne au site de l'ICJIA. ■

ÉQUIPE D'INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES EN CRISE

Le personnel CIT-Y a élaboré 18 modules de formation visant à aider les agents du SPC à intervenir auprès des jeunes en crise :

- Introduction, aperçu des enfants et des adolescents concernés
- Développement du cerveau chez l'enfant et l'adolescent
- Signes et symptômes de troubles de santé mentale chez les jeunes
- Incapacités et troubles du développement
- Médicaments psychotropes
- Violence et traumatismes urbains
- Adolescents et gangs
- Évaluation des risques et atténuation des crises
- Parents et enseignants, nos alliés
- Troubles d'automutilation
- Toxicomanie et troubles cooccurrents
- Perspective de la famille
- Intégration harmonieuse à l'école
- Procédures du service en cas de circonstances extraordinaires
- Procédures du service concernant les situations de crise en santé mentale
- Violence à l'école et tireurs fous
- Groupe consultatif sur les ressources communautaires
- Q et R — scénarios mettant en scène des troubles de santé mentale

STOPPER LE CYCLE DE LA VIOLENCE

AIDE AUX JEUNES DANS LES SALLES D'URGENCE

par Heather Tiede, coordonnatrice du volet recherche du Youth Violence Research Program au Children's Hospital Research Institute of Manitoba

Winnipeg, un chaud samedi soir – il est 1 h 57, et la Dre Carolyn Snider, qui est de service au traitement des urgences depuis à peine deux heures au Health Sciences Centre, le principal hôpital traumatologique du Manitoba, a déjà soigné et laissé partir deux adolescents de seize ans ayant subi des lacérations lors d'une violente altercation au cours d'une fête privée.

Ses patients actuels, un homme de 19 ans et une femme de 22 ans, attendent qu'on les soigne dans des pièces adjacentes. Lui a une plaie à la tête qui nécessitera 14 points de suture, résultat du coup de bouteille d'alcool vide qu'il s'est valu en refusant à la femme de 22 ans la cigarette qu'elle lui demandait. Elle, un bras cassé et une fracture de l'os jugal, résultat de la riposte des amis de la victime. Tous deux venaient de faire connaissance dans un bar du centre-ville.

Le tableau qui précède est fictif, mais il est assez représentatif d'une nuit d'été ordinaire dans les salles d'urgence du Canada. Selon la Dre Snider, qui a travaillé comme urgentologue à Toronto et à Winnipeg, ce sont les blessures causées par des agressions volontaires qui amènent le plus souvent les jeunes de 12 à 24 ans au service des urgences. C'est aussi la principale cause d'hospitalisation chez les hommes de 20 à 24 ans.

« Les blessures, ça revient tout le temps, constate la Dre Snider. C'est un phénomène qui touche beaucoup de jeunes – or que fait-on à l'heure actuelle? On renvoie le patient chez lui aussitôt ses plaies recousues : on ne s'attaque pas à la racine du problème. »

Mécontente du statu quo, la Dre Snider a approché ses confrères américains pour voir quelle forme pourrait prendre un programme hospitalier d'échec à la violence au Canada. Après de vastes consultations auprès de médecins, d'infirmières, de travailleurs sociaux, d'intervenants des services à la jeunesse et d'anciens membres de gangs, le projet de recherche pilote Emergency Department Violence Intervention Program (EDVIP) a vu le jour. Son but : contrer certains des facteurs responsables du cycle de la violence et des blessures chez les jeunes.

Financé par les Instituts de recherche en santé du Canada, le EDVIP est la seule étude contrôlée sur échantillon aléatoire en Amérique du Nord à avoir été conçue pour mesurer directement, par la réduction du nombre d'admissions répétées aux urgences pour des blessures intentionnelles, l'efficacité des soins prodigués aux victimes, à l'hôpital comme à l'extérieur, pendant environ un an après la blessure initiale.

Heather Woodward, la travailleuse sociale de l'organisme, dirige l'équipe d'intervention du EDVIP. Voici comment elle décrit le fonctionnement du programme.

« Nous assurons une prise en charge complète : on approche le jeune sur son lit d'hôpital, peu après l'infliction des blessures, et on lui donne l'occasion de parler à un travailleur de soutien au sujet des aspects de sa vie qui, selon lui, l'exposent à des risques de violence. »

Mme Woodward fait savoir que le succès du EDVIP repose sur plusieurs éléments clés. Le premier tient au fait que les travailleurs de soutien sont des personnes avec qui le jeune se sent à l'aise et à qui il peut s'identifier. L'équipe d'intervention du EDVIP compte actuellement cinq travailleurs de soutien (trois hommes et deux femmes) qui soit ont déjà vécu des expériences de violence, soit ont une longue expérience de travail avec des jeunes touchés par la violence.

Deuxième élément : le contact avec les jeunes se fait tandis qu'ils sont encore alités dans la salle d'urgence, moment où ils sont le plus disposés à tirer des leçons de ce qui leur arrive.

« Des études ont montré que le jeune qui vient d'être blessé par suite de voies de fait était souvent dans un état d'esprit réflexif et réceptif, commente la Dre Snider, maintenant directrice médicale et investigatrice principale du programme. La salle des urgences est donc le lieu idéal pour entreprendre une intervention. »

Troisième élément clé : c'est le jeune lui-même qui cerne les facteurs qui ont pu contribuer à l'exposer à des risques de coups et blessures. « Le travailleur social n'a pas pour mission de remettre le jeune sur pied, mais de l'accompagner sur le chemin de la guérison », précise Mme Woodward. Parmi les facteurs de risque les plus cités figurent la dépendance, le manque de logement sûr et les démêlés avec la justice pénale.

La Dre Snider garde un souvenir très net du moment où elle a compris qu'on en faisait trop peu pour éradiquer la violence juvénile : c'était à l'hôpital torontois Sunnybrook, quand elle a reçu aux urgences un jeune homme qu'elle avait traité des mois plus tôt pour des lacérations. Elle se rappelle s'être demandé si elle aurait pu prévenir son retour aux urgences.

La Dre Snider a appris par la suite que la situation de ce jeune homme était plutôt banale : environ 20 p. 100 des jeunes victimes de coups et blessures se font hospitaliser pour d'autres blessures dans les douze mois qui suivent.

Rick Linden, professeur de criminologie à l'Université du Manitoba et membre du comité consultatif du EDVIP, est une sommité mondiale en matière de délinquance juvénile. Selon lui, ce sont souvent les mêmes circonstances qui poussent les jeunes à tremper dans des activités criminelles et qui les exposent au risque d'être victimes d'agression.

« Chez les jeunes contrevenants, il existe une relation étroite entre le fait d'être un délinquant violent et celui d'être victime de blessures graves, analyse M. Linden. Marginalisés et issus de familles pauvres, ces jeunes appartiennent au même type de milieu, ont souvent le même mode de vie dangereux et sont fréquemment membres d'un gang. Que tel jeune devienne une victime ou un délinquant à un moment donné peut n'être que le résultat d'une conjoncture passagère, du hasard ou de la force intérieure, c'est-à-dire de circonstances qui changent continuellement. »

Ces dix dernières années, au Canada, environ le quart des victimes d'homicide et presque la moitié des personnes inculpées pour ces crimes étaient âgées de 14 à 24 ans. Au Manitoba, où le taux d'homicides est

Heather Hiscox

Dans le cadre du projet EDVIP, la travailleuse de soutien Roxanne Ballantyne et la Dre Carolyn Snider tentent d'ouvrir le dialogue avec les jeunes victimes de violence en vue d'empêcher leur retour au service des urgences.

l'un des plus élevés au pays, plus du tiers des homicides commis ces six dernières années impliquaient des jeunes.

La Dre Snider a récemment achevé sa propre analyse des cas de jeunes Manitobains blessés ou tués par suite d'actes de violence entre 2004 et 2011. Elle a constaté, même en tenant compte de facteurs comme le sexe, le revenu, la scolarité, le recours aux services à l'enfance et à la famille et les hospitalisations précédentes pour coups et blessures, un jeune ayant déjà été inculpé était quatre fois plus susceptible d'être victime de blessures graves ou de meurtre.

« Très tôt dans la phase pilote de l'étude, on s'est aperçu qu'il nous fallait compter sur le soutien et la participation des secteurs de la justice et du maintien de l'ordre, explique la Dre Snider. C'est pourquoi nous avons conclu un partenariat avec le Service de police de Winnipeg (SPW). »

Le s.é.-m. Bob Chrismas, du SPW, fait l'interface entre la police et l'équipe du EDVIP. Les initiatives comme le EDVIP, dit-il, font partie de la « nouvelle économie du travail policier ».

« Le EDVIP est un excellent exemple de ce nouveau type d'intervention préventive. Le SPW a fait du développement social le socle de son action visant à prévenir la criminalité, et à ce titre, il est fier de son partenariat avec le EDVIP, qu'il soutient et veut faire connaître comme un brillant exemple d'innovation et de collaboration sociales.

M. Chrismas affirme que le programme et son équipe donnent des résultats positifs.

« J'ai été touché par la compassion et l'engagement de l'équipe envers la communauté et les jeunes visés; c'est sans aucun doute à cet engagement qu'est dû le succès formidable remporté depuis un an. L'équipe du EDVIP change vraiment la vie des jeunes aux prises avec la violence. Je crois que ce modèle sera adopté dans tous les services des urgences du Canada. »

Bien que le EDVIP en soit encore à la phase pilote et ne livrera pas de résultats concrets avant une autre année, la Dre Snider note les pas de géants accomplis par les participants.

« Bon nombre sont retournés à l'école ou travaillent à plein temps. Certains font du bénévolat lors de cérémonies et aident à la distribution de meubles et d'articles ménagers dans leur communauté. La plupart de nos jeunes disposent maintenant d'un logement sûr. Beaucoup de jeunes Autochtones qui ont été mis – ou remis – en contact avec leur culture traditionnelle en apprennent sur les sueries, la danse du Soleil et les pow-wow et participent à ces rituels. Plus important encore, on voit nos jeunes devenir autonomes et se prendre en main. »

Comme le savent les partenaires communautaires qui travaillent dans le cadre du EDVIP, de modestes réalisations peuvent induire d'immenses changements dans la vie des jeunes qui participent au programme. ■

Ville de Gatineau

De gauche à droite, trois artistes gatinois, Marin Mitrasinovic, Patrick Moss et Lukasz Bober, devant leur fresque, *Gatineau en mouvement*.

GRAFFITIS À GATINEAU

UN PROGRAMME FAVORISE L'EXPRESSION ARTISTIQUE

par Marie-Noëlle St-Pierre et Josiane Cossette, Ville de Gatineau

Pour plusieurs grandes villes, le vandalisme par tags et graffitis est un problème important. Gatineau n'y échappe pas. On recense annuellement près d'une centaine de nouveaux tags sur le territoire gatinois. Pour la quatrième ville en importance au Québec avec une population de près de 300 000 habitants, la problématique pourrait être pire.

En fait, il y a quinze ans, les anciennes municipalités qui composent aujourd'hui la ville de Gatineau recevaient annuellement plus de 200 plaintes liées aux tags et aux graffitis. À Gatineau, comme dans bien des villes où il y a une recrudescence du problème, les plaintes ont été réduites de moitié depuis la mise en œuvre d'un programme innovateur dont la jeunesse gatinoise fait partie intégrante.

En effet, le Programme de prévention et de soutien relié aux tags et aux graffitis créé en 2001 repose sur une philosophie d'intervention liée à une instance municipale bien particulière à Gatineau, la Commission jeunesse (CJ).

La CJ permet aux adolescents de faire des recommandations en matière de jeunesse au conseil municipal. C'est donc une équipe multidisciplinaire formée de membres du Service de police (SPVG), du Service des travaux publics, du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) et de l'Alternative Outaouais, un organisme du milieu œuvrant auprès des jeunes, qui a recommandé à la Ville de Gatineau de reconnaître le graffiti comme étant une forme d'art urbain plutôt que de sanctionner les graffiteurs.

Les dix années qui ont suivi ont permis à la Commission jeunesse de peaufiner et de piloter le programme. Maintenant dirigé par le SLSDC, ce programme comprend trois volets : la prévention, le nettoyage et la réglementation. Ces volets sont définis par des objectifs précis qui sont atteints par la mise en œuvre d'actions concrètes.

Le volet prévention vise une meilleure compréhension du phénomène des tags et des graffitis tout en favorisant une manifestation des graffitis respectueuse des biens publics et privés. Il a pour objectif d'informer, de sensibiliser et de promouvoir le graffiti en tant qu'art urbain.

Le besoin fondamental des jeunes de s'exprimer, entre autres par le graffiti, est bien compris à Gatineau. C'est ainsi que plus de 40 murs situés dans des parcs et trois tunnels sont mis à leur disposition. Ces surfaces autorisées permettent aux jeunes de faire des graffitis dans un environnement sécuritaire et les incitent à respecter les biens publics et privés.

De plus, en partenariat avec les organismes du milieu, la Ville organise des ateliers de sensibilisation à l'intention des jeunes. L'animation de ces ateliers est confiée à de jeunes graffiteurs qui, outre la démonstration de leur talent, sensibilisent les jeunes à l'expression de leur art réalisé aux bons endroits et en toute légalité.

La Ville organise également un concours annuel de graffitis et autorise la réalisation de fresques. La fresque rejoint plusieurs autres objectifs, dont l'embellissement d'un quartier, l'augmentation du sentiment d'appartenance et de sécurité chez les citoyens et une diminution des tags et des graffitis illégaux engendrée par un respect du milieu pour la création.

Les différents services municipaux, dont le SPVG et le SLSDC, croient fermement au bien-fondé de la prévention. C'est pourquoi des rencontres avec de jeunes graffiteurs délinquants sont organisées. Ces rencontres permettent de les informer du programme, de les sensibiliser aux coûts et aux conséquences liés au nettoyage des graffitis et de leur offrir la possibilité d'agir positivement.

Les volets nettoyage et réglementation appellent, quant à eux, à une responsabilité partagée et à un effort collectif permettant de restreindre la prolifération des tags et des graffitis illégaux et de décourager les graffiteurs délinquants.

La Ville a ainsi élaboré des stratégies visant à empêcher le vandalisme et incite ses partenaires à nettoyer rapidement les tags et les graffitis illégaux. Elle propose de soutenir les propriétaires en leur donnant accès à des trucs et astuces et en mettant en place un projet de nettoyage des tags et des graffitis illégaux en partenariat avec un organisme jeunesse.

Enfin, tisser des liens entre les jeunes graffiteurs et le public permet de démystifier le côté sombre rattaché à ce mode d'expression. La Ville est convaincue que l'adoption d'une approche préventive intégrant les jeunes, les graffiteurs et le citoyen à même l'élaboration et la mise en œuvre du programme garantira à long terme le succès de celui-ci. ●

SUR LA BONNE VOIE

UN ANCIEN MEMBRE D'UN GANG RACONTE SON PASSÉ AFIN D'AIDER LES JEUNES

Après avoir passé son adolescence et le début de sa vingtaine dans un gang à vendre de la drogue et à s'attirer des ennuis, Jordan Buna a repris sa vie en main. Aujourd'hui, il fait du bénévolat pour la police et parle de son expérience aux jeunes. Il a expliqué à Deidre Seiden, rédactrice à la Gazette, comment il espère que son histoire les incitera à faire de bons choix.

POURQUOI ÊTES-VOUS ENTRÉ DANS UN GANG?

Parce que je m'ennuyais et que j'étais idiot. J'aimais ça, c'était épeurant et excitant. À l'école secondaire, on avait peur de moi et j'avais l'impression qu'on me respectait. Mais après un certain temps, la lune de miel était terminée. Les policiers ont fini par savoir qui j'étais et se sont mis à me harceler. J'ai commencé à accumuler les accusations criminelles et à me faire des ennemis. À 24 ans, j'avais des tas d'ennuis et je me suis retrouvé en prison.

QU'EST-CE QUI VOUS A POUSSÉ À VOUS EN SORTIR?

Je crois que les mauvaises expériences que j'ai eues m'ont aidé à prendre de la maturité. Le jour où j'ai reçu une peine d'emprisonnement pour possession d'une arme à feu a été décisif pour moi. En prison, j'étais obligé de passer toute la journée avec des gens qui ne me ressemblaient pas finalement. Je ne me sentais pas à ma place.

QUEL RÔLE JOUEZ-VOUS AUPRÈS DES JEUNES?

Je vais, entre autres, dans les écoles avec le serg. Lindsey Houghton de l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé (UMECO) en C.-B. pour parler aux jeunes des choix que j'ai faits et qui m'ont amené à entrer dans un gang.

Je veux inciter les jeunes à réfléchir lorsqu'ils se trouvent avec des amis dans une situation où ils pourraient avoir des ennuis. Ce n'est pas toujours une partie de plaisir. En leur racontant mon histoire, j'essaie de leur faire comprendre que chaque mauvais choix peut avoir de graves conséquences sur leur vie actuelle et future. Bien des jeunes ne pensent pas à ça.

COMMENT LES JEUNES RÉAGISSENT-ILS À VOS EXPOSÉS?

Ils sont très attentifs. On pourrait entendre une mouche voler pendant toute la durée de mon exposé, que je présente sous la forme d'un récit. Les jeunes ne veulent pas entendre parler de faits et de chiffres pendant une heure. À la fin de l'exposé, ils sont absorbés par l'histoire et ils sont toujours nombreux à venir nous voir pour nous poser des questions.

QUELLES QUESTIONS VOUS POSENT-ILS?

Ils me demandent parfois si j'ai peur qu'on s'en prenne à moi. Il est si facile de répondre à cette question. Je n'ai pas peur. Je m'en suis sorti il y a des années. Tous ceux qui étaient dans le milieu des gangs à l'époque où j'en faisais aussi partie sont morts ou passeront leur vie en prison. La vie est courte quand on est dans ce milieu.

POURQUOI AVEZ-VOUS DÉCIDÉ DE RACONTER VOTRE EXPÉRIENCE?

En aidant les autres, j'essaie de transformer tout ce que j'ai vécu en quelque chose de positif.

Je réussirai peut-être à amener des jeunes à décider de ne pas choisir la même avenue que moi, à se dire que ce n'est pas ce qu'ils veulent faire de leur vie.

SELON VOUS, LE MESSAGE QUE VOUS TRANSMETTEZ AUX JEUNES EST-IL PLUS EFFICACE QUE CELUI DIFFUSÉ PAR LA POLICE, PAR EXEMPLE?

Je pense qu'une grande partie de mon expérience touche les jeunes parce que je leur parle de ce que j'ai vécu de la sixième année jusqu'à aujourd'hui. Je choisis de parler plus longtemps de mon passage à l'école que de mes années dans un gang pour que les jeunes constatent les nombreuses similitudes entre leur expérience et la mienne. Ils voient comment chacun de mes choix me menait et que plus ça allait, pire c'était. La collaboration entre Lindsey et moi est très efficace : il commence par donner le point de vue de la police sur les gangs et après, je raconte mon histoire en donnant mon opinion sur ce que les policiers connaissent des gangs. ■

Jordan Buna, ancien membre d'un gang, parle aux jeunes des choix qu'il a faits lorsqu'il avait leur âge et de l'homme qu'il est devenu.

DOSSIER

LES JEUNES ET LA DÉLINQUANCE

LES FAITS

PASSAGE DE CLANDESTINS

Entreprise lucrative et peu risquée, le passage de clandestins consiste à déplacer illégalement des personnes d'un pays à un autre, souvent parce qu'elles tentent désespérément de fuir la pauvreté, une catastrophe naturelle, un conflit ou l'instabilité politique. Des actions inefficaces ou défaillantes des passeurs coûtent la vie à des milliers d'immigrants clandestins chaque année. Comme le montrent les faits suivants, il s'agit d'une entreprise de plus en plus organisée et meurtrière.

Le passage de clandestins se distingue de la traite de personnes. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) le définit comme l'obtention, en vue d'en tirer un avantage financier ou matériel, de l'entrée illégale dans un État d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent, tandis que la traite de personnes est l'acquisition de personnes par des moyens inappropriés, tels que la force, la fraude et la tromperie.

Selon le *Rapport sur le développement humain 2009* du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un estimé à 10 millions les migrants étrangers en situation irrégulière dans le monde, et un grand nombre d'entre eux ont payé des passeurs pour traverser illégalement les frontières.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime qu'au cours des neuf premiers mois de 2014, au moins 4 077 migrants clandestins sont décédés. Ce chiffre dépasse de 70 % le nombre total de décès enregistrés en 2013.

L'OIM indique que ces chiffres ne reflètent pas le nombre réel de victimes, car il y a des cas de disparition et il est difficile de signaler ou de confirmer les décès.

En 2014, 75 % des décès de migrants sont survenus dans la région méditerranéenne. Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) affirme qu'au moins 207 000 personnes ont traversé cette région au début de cette année-là.

Selon un article publié dans The Guardian en janvier 2015, plus de 4 000 migrants sont risqué leur vie sur la Méditerranée pour se rendre en Italie et à Malte en 2013, et 700 sont morts en mer. Le nombre de décès a plus que quadruplé en 2014, pour atteindre 3 279.

Le passage de clandestins peut se faire par voie aérienne, maritime ou terrestre, souligne l'ONUDC. La majorité des décès de migrants surviennent en mer, mais il y en a qui meurent aussi dans les déserts, dans les pays de transit et à la suite de mauvais traitements subis aux mains des passeurs.

D'après les chiffres fournis par l'UNHCR, les quatre couvertes maritimes les plus meurtrières de 2014 sont les suivantes : la mer Méditerranée (3 419 décès), le golfe du Bengale (560 décès), le golfe d'Aden et la mer Rouge (214 décès) et la mer des Caraïbes (71 décès).

Selon INTERPOL, le passage de clandestins a lieu à tous les niveaux. Toutefois, la portée internationale de ce crime le rend surtout attrayant et lucratif pour les réseaux organisés.

Sur le site Web de l'ONUDC, on signale que les deux principales filières pour le passage de clandestins vallée de l'Afrique de l'Est, du Nord et de l'Ouest vers l'Europe et celle de l'Amérique du Sud vers l'Amérique du Nord, rapportent aux criminels de ces régions quelque 6,75 milliards de dollars par an.

Encore selon l'ONUDC, on estime que trois millions de personnes immigrent chaque année illégalement sur le territoire américain.

Une fiche d'information de l'ONUDC indique que le prix payé par les migrants varie considérablement selon le point de départ. Ceux qui franchissent la frontière mexicano-américaine paient environ 3 000 $, mais ceux qui viennent d'un autre pays que le Mexique peuvent payer jusqu'à 10 000 $.

Selon INTERPOL, les réseaux qui se livrent au passage de clandestins modifient souvent leurs itinéraires et leurs méthodes en fonction des mesures législatives et policières. Les itinéraires qu'ils utilisent peuvent être simples et directs, ou détournés. Entre le départ et l'arrivée, il peut s'écouler quelques jours, plusieurs mois, voire même des années.

Des systèmes impliquant de gros navires non commerciaux transportant des centaines de migrants sont aussi survenus au Canada, signale l'ONUDC. On se souviendra du Sun Sea, immobilisé au large des côtes de la Colombie-Britannique le 13 août 2010 avec 492 passagers (ou Sri Lankais à son bord).

L'ONUDC indique aussi qu'en 2010, 8 039 migrants irréguliers sont arrivés en Australie par voie maritime, dont la majorité ayant été déposés au large des côtes.

— Rédigé par Katherine Koziol

METTRE UN NOM SUR UN VISAGE

LA RECONNAISSANCE FACIALE AU SERVICE DE LA POLICE CALGARIENNE

UNE LUEUR D'ESPOIR À L'HORIZON

DE NOUVEAUX FICHIERS DE PROFILS GÉNÉTIQUES POUR LES CAS DE PERSONNES DISPARUES

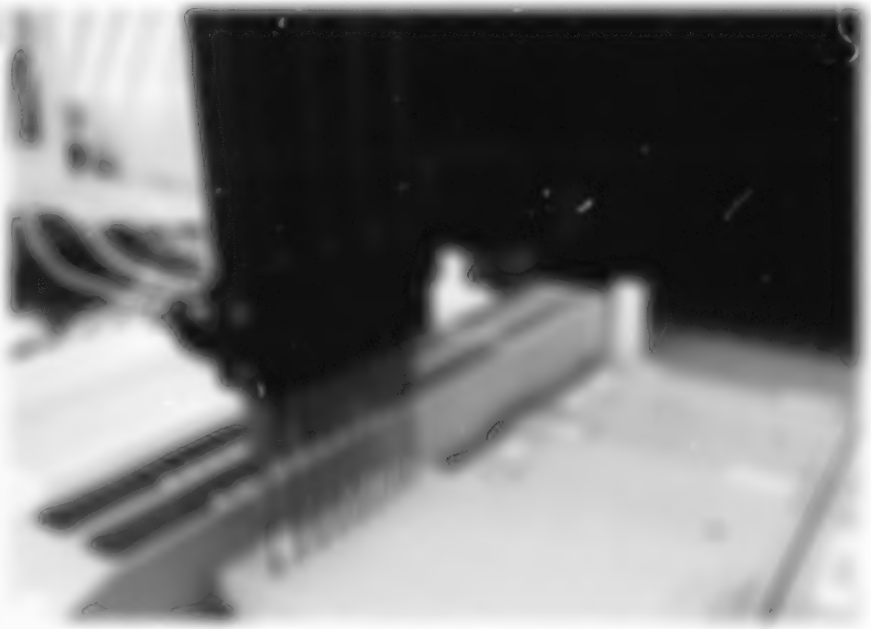

[illegible]

[illegible]

[illegible]

PRIVILÉGIER L'INFORMATION AUX AVEUGLES

INDISPENSABLE OUTIL DE RECHERCHES POLICIÈRES

RÉCENTES ÉTUDES POLICIÈRES

L'ITINÉRANCE ET LES DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT CHEZ LES DÉTENUS

Jason Payne, Sarah Macgregor et Hayley McDonald

POUR CONSULTER LE RAPPORT (EN ANGLAIS) :

LE TYPE DE PREMIÈRE INFRACTION PERMET-IL DE PRÉDIRE UNE CARRIÈRE CRIMINELLE?

Natalie Owen et Christine Cooper

MÉTHODE EMPLOYÉE

RÉSULTATS

- En tout, 208 557 personnes inscrites dans la base de données centrale avaient commis leur première infraction prouvée en 2001. Les trois quarts environ étaient des hommes et plus du tiers avaient entre 10 et 17 ans.
- Le tiers environ de ces premières infractions étaient acquisitives, un crime sur cinq était violent et un sur dix était considéré comme un crime grave. Un peu moins de la moitié des contrevenants de 2001 ont commis une autre infraction prouvée au cours des neuf années qui ont suivi. Cependant, 5 p. 100 de ces contrevenants sont devenus des multirécidivistes (ayant commis au moins 15 autres crimes) pendant cette période.
- Les contrevenants dont la première infraction a été un vol, un cambriolage ou un vol de véhicule étaient presque trois fois plus susceptibles de devenir des multirécidivistes que les autres.
- Le type de première infraction était un facteur faible pour prédire les récidives multiples si on tenait compte du sexe et de l'âge au moment de la première infraction. Par exemple, un jeune homme sur cinq âgé entre 10 et 17 ans ayant commis un vol comme première infraction est devenu multirécidiviste, trois sur cinq ont récidivé tandis que seulement un sur cinq n'a pas commis d'autres infractions prouvées. On a obtenu des résultats comparables pour les cambriolages et les vols de véhicules.

CONCLUSIONS

Cette étude s'ajoute aux données prouvant que les contrevenants ayant perpétré un vol, un cambriolage ou un vol de véhicule comme première infraction en 2001 étaient les plus susceptibles de devenir des multirécidivistes. Ce petit groupe était responsable de près de la moitié de toutes les infractions prouvées commises ultérieurement.

Cette analyse donne du poids à l'affirmation selon laquelle la prévention de certains types d'infractions permettrait de réduire la criminalité dans son ensemble. Cela dit, elle ne permet pas d'expliquer pourquoi les auteurs des trois infractions acquisitives sont plus susceptibles de devenir des multirécidivistes ou si, dans la mesure où moins de cambriolages ou de vols de voiture sont commis comme première infraction, d'autres types de crimes peuvent prédire les récidives multiples. D'après les résultats, les programmes de prévention et de réduction des vols ainsi que les initiatives menées auprès des jeunes contrevenants qui commettent certains types de premières infractions pourront un grand rôle dans la réduction de la criminalité.

POUR CONSULTER LE RAPPORT (EN ANGLAIS) : WWW.GOV.UK

UN PROJET OFFRANT DES RÉSEAUX DE SOUTIEN SOCIAL AUX JEUNES RÉFUGIÉS ET À LEUR FAMILLE

Le projet LINKing Refugee Youth and Families to Positive Social Supports (LINK) est un programme novateur visant à prévenir la participation des jeunes réfugiés à des activités criminelles et de gangs.

Mis en œuvre par l'organisme Newcomers Employment and Education Development Services Inc., le projet est venu en aide à 229 jeunes.

PARTICIPANTS

Les jeunes orientés vers le programme ont fait l'objet d'une évaluation du risque, et ceux qui ont participé au projet avaient entre 12 et 18 ans et étaient considérés comme étant susceptibles de s'adonner à des activités de gangs en raison des facteurs suivants :

- expériences antérieures d'événements traumatisants ou violents;
- fréquentation de pairs délinquants causant la « socialisation dans la rue »;
- manque de surveillance parentale;
- frustration liée aux études et faible attachement à l'école.

Tous les participants avaient le statut de réfugié parrainé par le gouvernement. 67 p. 100 avaient déjà été exposés à des événements traumatisants et violents et, selon les jeunes eux-mêmes, aucun n'avait commis d'acte criminel. Le projet LINK ciblait 119 filles et 110 garçons, et 35 jeunes étaient considérés comme les plus à risque.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU PROGRAMME

Le projet LINK compte six volets offerts sur une période d'un an. Tous les participants ont suivi les quatre premiers volets, mais seuls les plus à risque et leurs familles ont bénéficié des deux derniers.

Éducation sur la société canadienne — Chaque client a participé pendant 60 heures à des ateliers visant non seulement à le renseigner sur le Canada, mais aussi à réduire son isolement et à favoriser sa réussite à l'école, à la maison et avec ses pairs.

Mentorat — Les participants ont bénéficié de 72 heures de mentorat individuel ou en groupe. On leur a présenté des ressources communautaires, offert un soutien et un encadrement sociaux et affectifs et présenté des modèles d'adultes positifs.

Soutien pédagogique pour augmenter les chances de réussite scolaire – Les activités comprenaient la communication entre des employés du projet LINK et les enseignants et le personnel administratif de l'école ainsi que des visites à l'école pour offrir du soutien.

Activités récréatives — Les activités visaient à réduire l'isolement et la solitude et à favoriser le développement de relations positives avec les pairs.

Mentorat familial pour renforcer les liens parent-enfant et réduire le risque de conflits culturels intergénérationnels – Dans le cadre du projet LINK, on jumelait les familles des participants à risque élevé avec des familles canadiennes.

Aiguillage — De nombreuses familles de réfugiés participant au projet LINK ont vécu un traumatisme grave avant d'arriver au Canada. Parmi les aspects importants du projet, mentionnons l'aiguillage vers les services de counseling et de santé mentale, les associations culturelles et les services de logement, d'emploi et de soutien pédagogique.

RÉSULTATS

- Le projet a été offert à 95 p. 100 du nombre total de clients visé et a permis d'établir un contact avec les familles et les jeunes réfugiés à risque élevé qui étaient ciblés.
- La majorité des jeunes et des familles (98 p. 100) ont pris part aux activités du projet pendant toute l'année de leur participation.
- En tout, 438 visites d'écoles ont été effectuées, soit en moyenne 12 visites par mois.
- Un total de 26 activités familiales ont été organisées alors que seulement 12 étaient prévues au départ. ●

POUR CONSULTER LE RAPPORT : WWW.SECURITEPUBLIQUE.GC.CA

À LA RECHERCHE D'UN BAUME

DES EXPÉRIENCES EN RIVIÈRE LIÉES AUX PERSONNES DISPARUES

par Sigrid Forberg

Lorsqu'une personne est portée disparue et présumée morte, ni la famille ni les enquêteurs ne peuvent tourner la page tant que le corps n'a pas été retrouvé.

C'est pourquoi le groupe des affaires non résolues (GANR) de la GRC en Saskatchewan ratisse chaque année les rivières afin de retrouver des personnes disparues.

Ernest Walker, Ph.D., anthropologue judiciaire au Groupe des crimes majeurs de la Saskatchewan, affirme que les corps en rivière ne sont parfois jamais retrouvés. D'où l'essai consistant à mettre quelque chose à l'eau pour savoir ce qui arrive.

« Un corps pouvant être porté sur une longue distance, nous avions besoin d'un modèle prédictif, dit-il. Nous devons connaître tous les facteurs pertinents : temps de l'année, endroit où le corps est entré dans l'eau, comment il y est entré, température et débit du cours d'eau. »

PISTAGE EN RIVIÈRE

En septembre 2013, M. Walker et son équipe ont implanté un transpondeur dans la carcasse d'un porc avant de la jeter dans la rivière Saskatchewan-Nord près de North Battleford.

« Ayant repêché des corps de la rivière en divers endroits, nous avons remarqué qu'ils voyageaient parfois plusieurs kilomètres avant d'être repérés », de dire le cap. Tyler Hadland, du GANR.

Aussitôt mise à l'eau, la carcasse est partie à la dérive, puis s'est rapidement échouée sur une barre de sable. Lorsque l'équipe a voulu la récupérer quelques jours plus tard, elle ne l'a pas retrouvée, le transpondeur non plus. Le cap. Hadland affirme qu'elle a échoué sur la rive et que des animaux l'ont dévorée et traînée en un endroit différent.

« Bref, ce n'est pas parce qu'un corps se retrouve à l'eau qu'il y reste – et c'est quelque chose à quoi nous n'avions pas pensé », explique M. Walker.

L'équipe a fait un autre essai en février 2014 dans la rivière Saskatchewan-Sud, à Saskatoon. L'eau étant froide, la carcasse a coulé au fond de la rivière et y est restée jusqu'au réchauffement printanier.

La carcasse a ensuite flotté à la dérive pour s'échouer sur la rive. À l'arrivée de l'équipe, il n'y avait plus que le transpondeur.

COLLECTE DE DONNÉES

Le serg. Kenneth Palen, du GANR, affirme que ces recherches pratiques, inhabituelles pour les groupes d'enquête, permettent de recueillir des données pouvant aider à élucider des affaires en cours ou non résolues, et servir, à l'avenir, à restreindre la zone où est recherchée une personne ayant disparu dans une étendue d'eau.

Le cap. Hadland ajoute que la participation de policiers est fort utile, car en général, ils enquêtent sur une affaire depuis le début et peuvent ainsi avoir des informations inaccessibles aux chercheurs indépendants.

L'équipe a également fait appel à l'organisme Saskatchewan Water Security.

Iain Phillips, chercheur pour cet organisme provincial, participe aux expériences. Dès qu'une carcasse aura été repêchée, il examinera les insectes aquatiques présents sur la carcasse. Ses recherches aideront à mettre au point des outils de criminalistique pour les futures enquêtes.

« Par l'étude du cycle de vie des insectes qui ont colonisé la carcasse, il est possible de déterminer depuis combien de temps celle-ci baignait dans l'eau, explique-t-il. Bien souvent, on sait déjà d'où vient la personne repêchée. Mais lorsqu'on l'ignore, ces données nous l'apprendront. »

Pour ses futures expériences, l'équipe entend mettre à l'eau quelques carcasses en même temps pour augmenter ses chances d'en récupérer une qu'elle pourra examiner et de savoir si deux corps mis à l'eau dans les mêmes circonstances empruntent le même trajet. Le serg. Palen ajoute que le but ultime de ces recherches est de permettre aux proches des disparus de trouver un certain apaisement.

« Il est très difficile pour la famille de ne pas savoir où se trouve l'être cher. Elle sait qu'il a abouti à l'eau, mais se demande pourquoi on ne le retrouve pas et pourquoi la police ne fait rien, élabore le serg. Palen. Grâce à ces expériences et à nos recherches en milieu maritime, nous pouvons dire aux familles que le dossier est toujours ouvert et que nous continuons à ratisser les cours d'eau. » •

Le Groupe des affaires non résolues cherche la carcasse d'un porc au moyen d'un transpondeur implanté sous la peau de l'animal.

Ernest Walker